Le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF) a organisé ses 5e Assise s du médecin homéopathe
le samedi 23 janvier 2016 à Paris. Comme les précédentes éditions, celle-ci a permis aux participants de
recevoir des informations pratiques
, d'échanger et de rencontrer des experts nationaux l
iés à l'exercice professionnel. L
e Dr Jean-Marie Faroudja, Président de la Section Ethique et Déontologie du Conseil national de l'ordre des médecins
, a présenté le sujet du «
refus de soins
»
.

Les thèmes retenus en 2016 :

- exercice professionnel : l'accessibilité, le refus de soins et ses aspects juridiques, le bon usage de la nomenclature des actes médicaux ;
- homéopathie : le médicament homéopathique en 2015 (perceptions des Français et pratiques médicales), homéopathie et anthroposophie.

Des informations pratiques, utiles aux médecins libéraux dans leur ensemble

- Ces petites lettres mal connues de la Nomenclature générale des actes professionnels (NGAP)...
- Le point sur la loi « accessibilité »
- Quelles conduites à tenir face au refus de soins ?

L'homéopathie, de la perception des Français à la pratique des médecins

- Etudes :

- L'homéopathie, deuxième thérapeutique utilisée par les Français

- Les médecins généralistes homéopathes seraient-ils plus « heureux » que leurs confrères ?

- La médecine anthroposophique : des sources communes avec l'homéopathie
- Les engagements du SNMHF en 2016 : loi de santé, négociations conventionnelles... Le SNMHF reste vigilant sur le maintien de la possibilité pour les médecins homéopathes d'être médecin traitant de leur patient ou médecin correspondant d'un autre généraliste, d'être médecin hors parcours, tout comme il défend les acquis de la cotation des actes en NR (« non-remboursable »), fréquemment adaptée aux consultations médicales homéopathiques.

A propos du SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le

système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net